L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, DIMANCHE MATIN, 8 JUILLET 1894. 67me Année.

Voitures et Harnais, Voitures d'enfants Bicycles,
R. P. RANDALL,
54 & 56 Baronne.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 8 JUILLET 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES DE DEMAIN, LUNDI.

Par le Shérif, à son entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres—3 1/2 douzaines de souliers pour hommes, 15 1/2 douzaines de souliers pour dames.

Par E. Curtis & Co., au coin des rues Gasquet et Prieur, 12 mulets et 12 camions.

Les Troubles de Chicago.

Nous avons reçu hier de Chicago des nouvelles navrantes. Le désordre y était à son comble. Les grévistes, maîtres du terrain, se sont livrés au pillage, à l'incendie. A la destruction d'un immense matériel. Ils ont commis des actes sauvages. Dans tout cela, il faut bien le dire, il y a un peu de la faute des autorités, qui ont trop laissé faire, qui pas prévenu des excès, qui étaient plus que probables, et n'ont même pas su les réprimer, au moment même où ils se commettaient.

En pareille matière quand il s'agit de la répression des émeutes ou des crimes contre la société, il faut toujours en revenir aux principes. L'autorité, quelle qu'elle soit, municipale, d'Etat ou générale, a pour premier devoir de maintenir l'ordre partout, dans la rue comme ailleurs, de faire respecter la propriété et la vie des administrés. Les autres devoirs, s'il y en a d'autres, ne viennent qu'après.

Il ne doit jamais y avoir de conflit de juridiction quand il s'agit du maintien ou de la restauration de l'ordre. Toutes les autorités doivent se donner cordialement la main pour conduire à bien l'œuvre de salut.

Encore moins doivent-elles se demander si les personnes attaquées avaient eu non commis quelque faute, si les violateurs de l'ordre public avaient des griefs justes ou non à faire redresser. Cela est l'affaire des tribunaux, que la cause des troubles soit politique ou économique, peu importe. Les autorités n'ont tout d'abord rien à y voir. S'il y a eu émeute, vol, destruction de propriété incendie, elles doivent avant tout réprimer tous ces désordres; car, au aucun cas, on n'a le droit de troubler la paix publique, de prendre, de détruire ou d'incendier le bien du prochain—autant de délits ou de crimes qui ne sont jamais excusables et sont toujours condamnables.

C'est parce que, poussé ou égaré que l'on est par l'intérêt personnel ou l'esprit de parti, on confond toutes ces choses, que l'on laisse si souvent passer l'émeute ou les scènes de sauvagerie auxquelles se livrent les masses, aveuglées par la misère et les mauvais conseils.

Il est probable que si les ménagères étant d'ouvriers n'avaient pas été privées de salaire quotidien de leurs maris, par suite de la grève à laquelle ils participent, un peu malgré eux, depuis huit, quinze jours, trois semaines, un mois, elles ne se seraient pas rendues complices de tous les vols que l'on a à constater avec douleur, dans les troubles de Chicago.

Il est probable que, si les grévistes de cette ville n'avaient pas vu éclater entre le gouverneur Altgeld et le Président Cleveland, l'incroyable conflit d'autorité à la faveur duquel, ils pouvaient se glisser entre les deux, ils ne se fussent pas livrés aux honteux excès que l'on a à leur reprocher; il est probable qu'ils n'auraient pas osé accueillir les troupes des Etats Unis à coups de pierres; qu'ils n'auraient pas détruit stupidement et monstrueusement des milliers de matériel et d'instruments de travail, sans compter les énormes quantités de marchandises qui ont été pillées ou détruites brutalement.

Tous ces excès auraient pu être évités, si les troupes étaient arrivées à temps et s'étaient trouvées en force pour en imposer à la populace.

Personne ne sait encore à l'heure qu'il est comment tout cela finira. Espérons que le général Miles, un homme énergique, ayant le sentiment du devoir, rétablira l'ordre public, rapidement et sans trop d'effusion de sang. Mais rien ne rendra aux malheureux ouvriers égarés les salaires qu'ils ont perdus, dont ils seront peut être encore privés longtemps; rien ne pourra couvrir les pertes éprouvées par les compagnies et par les négociants innocents dont les produits ont été volés, pillés ou détruits.

Ils sont bien coupables, les hommes qui se font les auteurs responsables de pareils excès.

Nous voyons avec plaisir que des poursuites ont été instituées contre M. Debs, le président de l'American Railroad Union et que ces poursuites ayant été l'objet de protestation s à la législature d'Albany, l'assemblée a donné gain de cause à l'autorité.

Un mot de M. Debs.

Dans le manifeste publié par M. Debs, le président de l'American Railroad Union, pour engager, après coup, ses hommes à se tenir à l'écart de tout désordre, à ne jamais violer la loi, nous trouvons cette phrase que nous devons relever. Elle ne nous a pas étonnés, bien que nous ne sachions pas que les Américains fassent presque aussi avancés que les Européens dans l'art de faire des émeutes et de les couvrir d'un vernis de légalité.

"Nous savons de bonne source, dit M. Debs, que l'on a soudoyé des vauriens pour créer des troubles, afin de prévenir le public contre la justice de notre cause."

C'est le fameux argument des "agents provocateurs" dont font un si fréquent usage les fomentateurs d'émeutes, de l'autre côté de l'Atlantique. Nous ne sommes pas ici pour défendre les compagnies; mais à qui fera-t-on croire que des hommes se décident à soudoyer des individus pour incendier, voler et piller un immense matériel qui leur a coûté des centaines de millions, pour le plaisir de tromper l'opinion et se donner les dehors de la légalité, les apparences de victimes? Ils joueraient en ce cas un métier de dupes—ce dont nous les croyons incapables. Les agents provocateurs, quand il y en a, s'emploient de toute autre façon, d'une façon utile, et non nuisible à ceux qui en font usage.

Echos des funérailles du Président Carnot.

Honneurs rendus à la mémoire de Carnot par l'armée des Etats-Unis.

Tandis que la colonie était dimanche dernier, réunie au centre de la ville, et remplissait la Cathédrale St-Louis pour assister aux funérailles du très regretté Président Carnot, personne ne s'est aperçu que le canon tonnait aux Casernes. C'était l'armée des Etats-Unis qui prenait part au deuil de la France républicaine et lançant de longues et lugubres salves d'artillerie en l'honneur du Président lâchement assassiné.

Nous sommes chargés d'en remercier sincèrement et publiquement M. le Col. Kellogg et son état-major.

MESSE FUNÈBRE A BATON ROUGE

L'agent consulaire français à Bâton-Rouge faisait célébrer au colonnel service funèbre à la mémoire de feu le Président Sadi Carnot. Toute la colonie de Bâton-Rouge et des environs avait été convoquée. De nombreuses lettres d'invitation avaient été envoyées aux membres de la colonie de la Nouvelle Orléans, notamment à M. D'Anglade; malheureusement ces invitations ne sont pas arrivées à temps, sans quoi, M. le Consul se serait fait un devoir d'assister à cette messe funèbre. Nous en étions parfaitement persuadé, bien avant que M. le consul nous en exprimât lui-même ses regrets.

PORTRAIT DU PRÉSIDENT CARNOT.

Nous avons également reçu une photographie du portrait du Président Carnot, œuvre de M. J. E. Rivoire. Très réussi, ce portrait; plein de vie et donnant l'expression exacte de l'homme dont chacun pleure la perte en ce moment, comme le fidèle reproducteur de son attitude, devenue aujourd'hui légendaire.

On trouve, croyons-nous, cette jolie photographie, à l'étude de M. Rivoire, coin Royale et Dumaine.

LE 14 JUILLET.

Nos lecteurs trouveront ailleurs dans nos colonnes d'annonces le programme des fêtes qui, on le savait depuis longtemps déjà, devaient avoir lieu le samedi 14 et dimanche 15 juillet. Malheureusement depuis lors, est survenu l'épouvantable événement que chacun sait et qui a mis la France en deuil.

Nous savons aujourd'hui qu'il n'y aura point de réjouissances publiques en France, à l'occasion du 14 Juillet; nous savons que l'on y a supprimé même la revue militaire au Bois de Boulogne, et que les sommes votées pour faire face à ces dépenses seront distribuées aux pauvres, par l'intermédiaire de la caisse de l'assistance publique.

Or, personne n'ignore ici que la Fête du 14 Juillet est essentiellement une fête de bienfaisance. Elle a pour but la fondation d'un asile ou de toute œuvre de charité que l'on jugera à propos d'édifier, quand le moment sera venu et que les fonds suffisants seront recueillis. On voit que des intérêts très graves, essentiellement humanitaires sont engagés dans cette délibération. C'est là ce qui la légitime, ce qui en fait un devoir pour la Société du 14 Juillet.

D'ordinaire, on le sait, le programme de cette délibération se publie plus tôt, mais les événements en ont décidé autrement, cette fois.

Que l'on se donne la peine de parcourir le programme à nos colonnes d'annonces. On y verra que la fête commencera le samedi, à 2 heures et demie de l'après-midi, par de grandes courses, comme on en voit très rarement à la Nouvelle-Orléans. On nous assure qu'il y aici des chevaux de premier ordre, qui feront un grand effet; de grands paris sont déjà ouverts.

Nous reviendrons dans notre prochain numéro sur cette partie extrêmement intéressante du programme.

Plus tard, vers les 5 heures, auront lieu les discours par M. Séssé, Président de la Société du 14 Juillet,

Par M. G. D'Anglade, consul de France,

Par M. J. N. Augustin, orateur officiel.

Plus tard, jeux divers pour demoiselles et garçons, et enfin vers 8 heures du soir, grand concerts et chants patriotiques par l'Orphéon.

Dimanche, autres concerts; grande partie de base ball entre plusieurs clubs.

Exercices gymnastiques par des acrobate fameux et feux d'artifice.

Pendant la nuit du samedi, et celle du dimanche, Bal.

Nous entrerons dans quelques détails mardi prochain.

Orphelinat Français N. Girod.

Nous publions aujourd'hui, dans une autre partie du journal, la Charte de la Société de l'Orphelinat Français N. Girod. Nous sommes heureux d'annoncer que cette Société charitable et patriotique, ayant pour but de recueillir les orphelins français, de les élever et de leur apprendre un métier, est déjà dans un état de prospérité qui fait bien augurer de l'avenir. Le nombre des membres souscripteurs est considérable, et la Société a signé avec la ville un contrat la mettant en possession du monument connu sous le nom de "*Boys' House of Refuge.*"

Le Conseil d'Administration de la Société travaille activement pour réunir les fonds nécessaires aux réparations; il espère que pas un Français ou Louisiane ne refusera sa cotisation dont le montant est de 1 *dollar par an.*

Consulat de France.

Le Comité général qui a décidé la cérémonie en mémoire de S. E. M. Carnot, est prié de se réunir lundi à 8 heures P. M., au Consulat de France, pour l'approbation des comptes.

Le Consul de France,
G. B. D'AMGLADE.

60,000 PERSONNES

Ont déjà acheté le piano Emerson et l'ont estimé ce qu'il est, c'est-à-dire l'instrument le plus doux, le plus durable, le plus artistique que l'on connaisse. Les ateliers en fabriquent 5,000 par an et peuvent à peine suffire aux demandes.

Voilà le piano qu'il vous faut!

JUNIUS HART,
Seul Agent.

La Salsaparille d'Ayer, agissant par le sang, guérit radicalement toute infection, toute scrofulose cervicales.

Bobineau n'a pas été heureux au cercle, l'autre soir. Il revient sans un radis.

Et fouillant mélancoliquement dans ses poches vides, il murmure très piteux, courbant le dos sous une averse:

—Malheur! Trouver le moyen d'être à sec par ce temps-là!

L'ASSASSINAT —DE— M. CARNOT.

Les journaux de Paris que nous avons reçus hier sont remplis de détails sur l'assassinat de M. Carnot.

Une effroyable nouvelle s'est répandue dans Paris à la fin de la soirée d'hier, dit le *Journal des Débats* du 25 juin. On a appris que le M. le Président de la République venait d'être la victime d'un attentat. M. Carnot, on le sait, était allé à Lyon avant hier pour assister aux fêtes de l'Exposition. Il sortait du banquet qui venait de lui être offert à l'Hôtel de Ville et se rendait au théâtre, où devait avoir lieu une représentation de gala. Un individu est monté sur le marchepied de sa voiture, sous prétexte de lui présenter une pétition, et lui a porté un coup de couteau dans la région du cœur. La blessure a été mortelle. M. Carnot a succombé vers minuit. L'assassin, un jeune ouvrier italien, qui dit s'appeler Giovanni-Cesario Santo, a été arrêté au moment où il venait de commettre le crime.

Il n'y a pas de mots assez forts pour décrire les sentiments de consternation, d'indignation et de pitié que suscitera, dans la France et dans le monde entier, la nouvelle de cet abominable et stupide attentat. Arrivé presque au terme du mandat que l'Assemblée nationale lui avait confié le 3 décembre 1887, M. Carnot s'est acquitté de ses hautes fonctions avec un dévouement, une dignité, une correction que personne n'a jamais songé à contester. Il ne s'est pas mêlé au seul moment aux luttes des partis. De tous les chefs d'Etat qui se sont succédé en France depuis un siècle, et qui ont échappé au poignard et aux balles de tant d'assassins, il est assurément celui qui semblait le moins fait pour appeler sur sa tête une haine personnelle ou pour provoquer un acte de fanatisme politique. La machine infernale, l'attentat de Fieschi, celui d'Orsini s'expliquent. Le crime de l'assassin d'hier est plus difficile à comprendre. Est-ce simplement l'œuvre d'un fou? Est-ce la vengeance d'un misérable qui a voulu punir le refus de la grâce de Vaillant et réaliser ainsi les sinistres prophéties formulées, il y a quelques semaines, par certaines feuilles anarchistes? Est-ce un nouvel et effrayant indice du trouble profond jeté dans les esprits par le bouleversement de toutes les notions de bon sens, de justice et de moralité, par la propagande de haine, de sang et de crime qui s'est, pendant plusieurs années, impunément poursuivie sous nos yeux? Après une série d'attentats, commis au hasard, sur des passants, sur les premiers venus, s'est-il trouvé un terroriste pour inaugurer une nouvelle méthode, pour faire choix d'une illustre victime et la frapper? Il est trop tôt pour essayer de répondre à ces questions. Mais il est impossible de ne se les point poser. Les raisonnements, les conclusions viendront à leur heure. Le premier moment ne saurait appartenir qu'à la tristesse. La France a eu des chefs entourés de plus d'éclat. Elle n'en a pas connu de plus honnête, de plus droit, de plus appliqué à accomplir avec tact, avec conscience, avec générosité, la tâche de premier magistrat d'une grande démocratie. C'est avec une profonde et respectueuse douleur qu'elle portera le deuil de M. Carnot.

L'ATTENTAT.

Lyon, le 24 juin, 9 h. 32 s.

Au moment où M. Carnot venait de quitter le palais du Commerce pour se rendre au théâtre afin d'assister à la représentation de gala, un individu l'a frappé au cœur d'un coup de poignard.

M. Carnot a été immédiatement conduit à la préfecture. Son état paraît désespéré.

L'auteur de l'attentat a été arrêté.

Lyon, le 24 juin.

Le banquet a fini à neuf heures dix. Le cortège s'était reformé pour se rendre au théâtre, où avait lieu une représentation de gala.

M. Carnot avait pris place dans la première voiture. Il était arrivé à moitié de la façade du palais du Commerce donnant sur la rue de la République, à égale distance de la place des Cordeliers et de la place de la Bourse. Il était, de la part de la foule, l'objet d'ovations enthousiastes et il y répondait, comme toujours, de la façon la plus gracieuse, en remerciant de la main droite et en saluant de la main gauche avec son chapeau, lorsqu'un individu s'est précipité sur son landau et en a gravi brusquement le marchepied.

Le marchais sur le trottoir de la rue de la République à droite et à la hauteur de la voiture présidentielle. J'en étais séparé seulement par la haie que formait la foule et je ne trouvais un compagnon de M. Adrien Dupuy, frère du président du Conseil, et de mon collègue M. Perreau, rédacteur au journal le *Temps*, lorsque nous vîmes le landau occupé par le Président de la République s'arrêter. Je jetai instinctivement les yeux du côté du cortège, j'aperçus M. Carnot, dont le visage était devenu livide, s'affaisser sur le dossier du landau.

La foule se rua aussitôt sur l'individu qui s'était jeté sur le landau présidentiel, et que le préfet, M. Rivand, assis à côté de M. Carnot, avait d'un coup de poing envoyé rouler sur la chaussée.

On criait: "Le Président de la République vient d'être victime d'un attentat! Il a été frappé d'un coup de poignard!" — En effet, ni mes compagnons ni moi, rien n'avons entendu aucune détonation.

L'auteur de l'attentat était entre les mains de la foule, dont l'indignation était à son comble. Ceux qui l'avaient arrêté menaçaient de l'écharper sur place. Les sergents de ville ont eu la plus grande peine à le tirer de leurs mains.

Il n'a pas fallu moins de dix gardiens de la paix pour protéger le coupable contre l'exaspération de la population. Encore allait-il leur échapper, lorsque les gardes à cheval de la municipalité lyonnaise, qui remplissent ici les mêmes fonctions que les gardes républicains à Paris, eurent l'idée d'entourer le pel-ton des sergents de ville de leurs chevaux. Il ne fallut rien moins que cette manœuvre habile pour permettre de conduire au poste le meurtrier.

J'ai pu apercevoir le meurtrier. C'est un jeune homme de vingt à vingt ans, trapu et imberbe.

Il est revêtu d'un complet en laine couleur café au lait clair, avec casquette de même nuance.

Entre les sergents de ville qui l'emmènent, il marche tête baissée comme s'il voulait, à un moment donné, se frayer d'un bond inopiné un passage à travers le groupe des gardiens. Je l'accompagne jusqu'à l'extrémité de la place des Cordeliers.

A ce moment, je croise l'escorte présidentielle qui parcourt au grand galop la place de la Bourse.

Le landau conduit par M. Carnot et par le général Borius passe sous mes yeux avec la même allure, suivi par ce lui dans lequel se trouvent les officiers de sa maison militaire.

Je monte dans la troisième voiture dans laquelle on prit place MM. Burdeau et Edouard Millaud. Nous suivons le pont Lafayette et le cours de la Liberté.

Nous montons la rampe de la cour d'honneur de la préfecture au moment où s'arrête devant le porte principale la voiture qui rapportait le Président de la République. Le général Borius, le préfet et le maire avaient mis pied à terre.

Nous avons la douleur d'apercevoir le Président de la République affaissé, inerte, en travers sur les coussins du landau et les yeux éteints. Son gilet et la ceinture de son pantalon sont débouclés. Le chemise, sur laquelle se détache le grand-cordon de la Légion-d'Honneur flotte au dehors, teinte d'une large tache de sang, qui indique que la plaie se trouve sur le côté gauche en dessous du cœur, à la hauteur du flanc.

M. Carnot est-il sans connaissance ou est-il mort? Nul à ce moment ne peut se prononcer.

Le général Borius, le préfet, le maire, les huissiers, le sortent à grand'peine de la voiture, le transportent à travers le vestibule, les escaliers et les couloirs du premier étage.

Ils vont l'étendre sur le lit de la chambre où il a passé la nuit précédente.

Le docteur Galliston lui donne les premiers soins.—*Havas.*

AU GRAND-THÉATRE.

Lyon, le 24 juin, 10 h. 27 s.

A neuf heures, tous les invités qui devaient assister à la représentation de gala étaient présents au Grand Théâtre. La salle offrait un coup d'œil superbe.

Les spectateurs attendaient avec impatience, pour l'acclamer, l'arrivée du Président de la République, lorsque tout à coup le bruit a couru dans la salle que le Président de la République venait d'être victime d'un attentat.

Les femmes présentes ont jeté quelques cris d'épouvante; mais la grande majorité des spectateurs ne pouvait encore croire à l'authenticité de la nouvelle qui venait d'être apportée. Néanmoins, les personnages officiels ont quitté immédiatement le théâtre pour aller aux renseignements.

L'assassin désiare être d'origine italienne et se nommer Cesario Giovanni Santo. Il parle très difficilement le français. Il dit habiter Cette depuis six mois, être arrivé ce matin même à Lyon et être âgé de vingt-deux ans.

On l'a fouillé et on a trouvé sur lui un livret d'ouvrier qui a été signé à Paris le 20 juin 1894. Il est né à Monte-Viconti, province de Milan.

Invité à fournir de plus amples renseignements sur son état civil, il a demandé un morceau de papier et a écrit ce nom: "Cesario Giovanni, Corso Duca di Genova, presso distintissima famiglia (*sic*) Mengal Francesco." Ce qui a été traduit ainsi: "Cesario Giovanni, cours du duc de Gênes, chez la famille bien connue de Mengal Francesco."

Il a fait des aveux sommaires. Il a refusé d'entrer dans des détails précis disant qu'il ne parlerait plus que devant la Cour d'assises.

Lyon, le 24 juin, 11 h. 55, soir.

L'interrogatoire terminé, le coupable a été descendu au violon qui se trouve dans le sous-sol. Il a fallu user de violence pour l'y conduire. J'ai pu l'y accompagner.

Le pâlon a été éclairée avec des bougies empruntées dans le quartier. Elle n'est meublée que d'un lit de sangle.

L'assassin est gardé à vue.

La foule, massée au dehors du palais, ne cesse de crier: "A mort! A mort!"

M. Lépine a reçu ensuite les dépositions de deux témoins.

Le premier entendu a été le sieur Baptiste Domergue, âgé de soixante ans, demeurant rue de la Vigilance, No 3, à Lyon. Il a ramassé le poignard dont s'est servi le coupable. C'est une arme longue d'environ 25 centimètres, dont la poignée est en cuivre doré. La gaîne, qui a été également trouvée sur la chaussée, est en velours à raies noires et rouges.

Le second témoin entendu a été un gardien de la paix. Ce gardien a reçu l'ordre de l'assister des mains de l'ex-pecteur de police Dubois, attaché à l'Elysée, qui l'a arrêté. Il a confirmé les détails que je vous ai déjà fait connaître.

Lyon, le 25 juin, 12 h. 10.

La foule a abandonné les rues centrales de Lyon pour se porter vers la préfecture, attendant les nouvelles avec une profonde anxiété.

L'exaspération est générale. Des rixes graves ont éclaté dans deux restaurants qu'on supposait employer des garçons de nationalité italienne.

Par moment, des groupes se dirigent vers la Permanence, où est scrouné l'auteur de l'attentat et réclament ce dernier pour que justice en soit immédiatement faite.

Lyon, le 25 juin, 12 h. 14.

La préfecture est gardée militairement. Personne n'a le droit d'y pénétrer.

De minute en minute arrivent des médicaments, des couvertures de laine, etc., et tout ce qui est nécessaire pour le pansement.

MORT DE M. CARNOT.

Lyon, le 24 juin, 11 h. 45 m., soir.

Voici les détails sur l'état de M. Carnot:

Les docteurs Ollier, Poncet, Lépine, frère du préfet de police, Masson, Coutagne et d'autres, appelés aussitôt auprès du Président de la République, se sont joints au docteur Galliston.

Après un rapide examen, une opération a été jugée nécessaire.

Le docteur Ollier a procédé immédiatement au débridement de la blessure. Sous l'incision de l'acier, M. Carnot a repris son sang et il a dit d'une voix distincte: "Oh! docteur, vous me faites mal."

Après le débridement, la blessure a été explorée et le résultat paraît être que, si les intestins sont indemnes, l'extrémité antérieure du foie a été atteinte.

Lyon, le 25 juin, 12 h. 50.

M. Carnot a rendu le dernier soupir à minuit quarante-cinq minutes.

L'ARRIVÉE DU CORPS A PARIS.

Le train ramenant à Paris le corps de M. Carnot est parti hier soir, à 7 h. 45 de Lyon et est arrivé à Paris à 3 h. 19 du matin.

A L'ELYSÉE.

Les abords de l'Elysée ont été, toute la nuit, d'une absolue tranquillité, et rien n'est venu troubler le silence de tristesse dans lequel semblait endormi le palais. Un service d'ordre de moindre importance est dirigé, à l'extérieur, par M. Bacot, officier de paix, et, ainsi, l'opinion que quelques passants attardés n'est point provoqué. De rares curieux,—à quatre heures, ils ne seront pas plus de vingt;—on ne leur permet pas de stationner devant l'Elysée, et ceux qui veulent demeurer jusqu'à l'arrivée du corps doivent se placer sur la place Beauvau ou au coin de la rue de l'Elysée.

A l'intérieur du palais, les ouvriers travaillent sans bruit à la décoration de la chapelle ardente. M. de Gouzier, M. Chancel, le colonel Pistor et le commandant Martin-Darbel donnent des ordres.

A deux heures et quart, M. et Mme Adolphe Carnot et leur fils arrivent en voiture; puis, de même, quelques instants après, M. Mollard, chef adjoint du protocole.

Deux heures et demie: le jour naît; on éteint le gaz place Beauvau et rue Saint Honoré; seule, restent allumée les cinq réverbères qui encadrent les portes de la cour du palais.

A trois heures un quart, M. Bacot donne l'ordre que les agents soient envoyés sur le parcours du cortège.

Dans la cour du palais, les hommes de garde du 4e de ligne s'apprêtent sous les ordres d'un lieutenant à rendre les honneurs funèbres. Au haut du perron on aperçoit le colonel Pistor et le commandant Martin-Darbel, en grande tenue.

A trois heures et demie, deux voitures de la Compagnie des pompes funèbres contenant le matériel nécessaire à la décoration de la cour—décoration que nous avons préalablement décrite dans notre édition blanche,—arrivent rue Saint-Honoré. M. Bacot ordonne immédiatement aux conducteurs de ne point s'arrêter et d'aller attendre dans une rue avoisinante.

A trois heures moins dix minutes, la grande porte de la cour s'ouvre toute grande. Les hommes de garde se sont rangés sur deux rangs à droite, perpendiculairement à la façade du palais. Le colonel Pistor, le commandant Martin-Darbel, le capitaine Noël, MM. de Courtet, Chancel, M. et Mme Adolphe Carnot, M. Mollard, et quelques autres amis présidentiels descendent les marches du perron.

Subitement, en dehors, toutes les têtes se sont découvertes; M. Bacot informe le colonel Pistor que le coupé de Mme Carnot arrive par la rue de l'Elysée; et, à l'instant, en effet, le coupé pénètre au trot dans la cour et vient s'arrêter devant la marquise vitrée. Mme Carnot est accompagnée de son jeune fils; tous deux sont en proie à une douleur inexprimable. Et le spectateur de cette rentrée navrante dans une maison où tout n'est plus que deuil sent redoubler son émotion, et son cœur se serre d'angoisse profonde.

Mme Carnot descend de voiture, se soutenant à peine; elle embrasse en pleurant sa belle-sœur, Mme Adolphe Carnot. M. le commandant Martin-Darbel aide Mme Carnot à gravir les marches du perron, et, presque aussitôt après, la douloureuse veuve est conduite à ses appartements où ses fils la rejoignent.

A quatre heures moins cinq, le four gon funèbre fait son entrée dans la cour. Les soldats présentant les armes; d'autres coupés suivent, où se trouvent les officiers de la Maison militaire et les personnes dont nous avons signalé la présence à la gare.

M. Lépine entre à son tour et il va recevoir le corps, accompagné de M. Gaillot et de M. Fournier. Puis les porteurs installent le cercueil dans la chapelle ardente.

LE CALME DE LA POPULATION.

Aucun incident ne s'est produit à Paris. La population a su conserver tout le calme désirable.

De rares, des précautions avaient été prises afin d'éviter les conflits. Dans le quartier Saint-Victor, dans la rue Saint-Médard, qui sont peuplés d'Italiens, on a exercé une active surveillance. Elle a été heureusement inutile. D'un autre côté, on avait invité les modèles italiens en costumes à ne pas sortir.

Dans les chantiers et dans les fabriques qui occupent des étrangers, on pouvait redouter de désordre. Mais les ouvriers italiens, sagement conseillés, tout en, pour la plupart, la prudence de chômer. Aussi la tranquillité a-t-elle été complète. Là on s'est produit un semblant de manifestation, tout s'est borné à des altercations sans importance.

MME HIPPOLYTE CARNOT.

Mme Hippolyte Carnot, mère du Président, est rentrée à Paris dans la soirée d'hier avec son fils, M. Adolphe Carnot, qui était allé la chercher au château de Presle où, comme tous les ans, elle était installée pour y passer l'été. Dans la matinée, elle avait reçu un télégramme l'informant qu'un grave accident était arrivé à son fils. Pale, M. Adolphe Carnot venait à son tour et lui apprenait, avec tous les ménagements possibles, la vérité.

L'ASSASSIN.

Rome, le 26 juin.

D'après une dépêche privée de Milan, la sœur de l'assassin Santo Cesiero, interviewée, a déclaré que, vers l'âge de dix neuf ans, il commença à fréquenter l'avocat anarchiste Gori et se monta la tête en lisant et en discourant, "semblant un véritable avocat." Son métier d'ouvrier boulanger lui laissait beaucoup d'heures d'oisiveté, pendant lesquelles il allait à plusieurs réunions. La police fit des perquisitions dans sa demeure et, y ayant trouvé des brochures incendiaires, elle l'invita à cesser ses pelines d'empruntement. Sa mère et sa sœur le conjurèrent de cesser.

Trois mois après, des gardes le surprirent avec d'autres anarchistes qui distribuaient une brochure anarchiste aux soldats. Il fut condamné à deux ans de prison. Mais, après son procès, il se réfugia à Lugano, où sa famille perdit sa trace.

La sœur de Santo ajouta qu'il y a un an et demi elle reçut une lettre datée de Cette disant qu'il cherchait toujours du travail. "Lorsque j'entendis parmi ma clientèle, dit-elle, nommer Santo comme assassin de M. Carnot, je compris qu'il s'agissait de mon frère."

Le propriétaire de la boulangerie où Santo fut employé pendant quatre années confirme que des nombreuses heures de loisir ont perdu Santo et dit que son ancien employé ait été l'auteur des imprimées anarchistes qu'il divulguait, car il savait à peine écrire.

LES TROUBLES A LYON.

Lyon, le 26 juin.

Deux magasins d'épicerie, sur le quai Saint Pierre et rue des Capucins, ont été pillés par la foule.

Rue Confort, un petit restaurant a été mis à sac. Les meubles et les ustensiles ont été traînés sur la place des Jacobins, à quelques mètres de là, et on y a mis le feu. Une remarque bien spéciale à faire, c'est que, la plupart du temps, les étrangers victimes de ces actes de pillage ne sont pas molestés dans leur propre personne.

Le centre de la ville a été plus calme, toutes les maisons, boutiques ou cafés ayant été fermés.

Au 6e arrondissement (Brotteaux), la situation n'est pas bonne. A l'angle de la rue Tête-d'Or et de la rue Masséna, l'Epicerie italienne a été entièrement saccagée; sur la chaussée gisent pêle-mêle des débris de toute nature: poix, pâtes, conserves, flacons brisés, liqueurs répandues. Un agent de la Sûreté a reçu de sérieuses blessures en voulant défendre l'établissement contre l'invasion.

Rue Tête-d'Or, au No 200, le café-comptoir de Turin a subi le même sort. Les diverses pièces du mobilier; chaises, tables, comptoir, ont été entassées sur la chaussée et complètement brûlées. Rue Bossuet, angle de la rue Tête-d'Or, l'épicerie-comptoir d'Italie, propriétaire Louis Brach, a subi un sort identique.

Lyon, le 26 juin.

Toute la population de la Guillotière est dans une incroyable effervescence. Les plupart des magasins sont fermés ou se ferment; personne ne travaille, des bandes considérables, atteignant parfois plusieurs milliers de personnes, jeunes gens, hommes, femmes, etc., se promènent à travers les rues, se portent sur les boutiques des commerçants italiens et les dévalisent de fond en comble. Par les vitrages, les sacs de farine, de plâtre, les tonneaux d'olive, les barils, les balais, les paires de savon, les divers ustensiles en vente étaient jetés au milieu de la place; on s'est livré, là, à des actes d'une certaine violence.

Rue des Asperges, rue de la Thibaudière, des magasins ont été défoncés. Place Saint-Louis, le devanture de la ferblanterie Silvetti a été démolie, les vitres brisées.

De là, ces bandes, à la tête desquelles étaient de tout jeunes gens de quinze à seize ans au plus, ont monté par la rue du Bégnin, sur la place de la Croix, où elles ont dévalisé l'épicerie italienne Carpinello. Les meubles enlevés, les boiseries arrachées ont été entassés et brûlés au autodafé. Pendant ce temps, des individus buvaient à même dans l'arrière-boutique les vins et liqueurs, mais ils étaient consignés par les autres manifestants.

Une de ces bandes a été un instant effrayée par l'arrivée d'un maréchal des logis de cuirassiers conduisant une escouade aux vivres qui a traversé la place au galop. Elle est redescendue rue de la Madeleine; une autre bande beaucoup plus considérable l'a rejointe.

Rue Pierre Corneille, la devanture de l'épicerie italienne E. Gruppo a été brisée, mais la foule n'a touché à rien. On voit les boîtes de sardines et de conserves rangées dans la vitrine à jour, et une femme qui s'avise d'en prendre une par simple curiosité est vivement houspillée par les personnes présentes.

A quatre heures, une bande débouche dans la rue Marignan, envahit le restaurant Dominique, jette le mobilier dans la rue et en fait un immense brasier. Une fumée suffocante fait reculer la foule; les flammes léchent les maisons; on craint un incendie. Les voisins incendient alors le foyer à l'aide de seaux d'eau, et tout danger se trouve conjuré, quand arrivent les gendarmes à cheval. A ce même moment, des scènes violentes se produisent rue Montebello. Les manifestants envahissent la ferblanterie Miconi, et en un clin d'œil toutes les marchandises gisaient dans la rue. La foule est énorme et très excitée.

Arrive au galop un peloton de gendarmes à cheval. On crie: "Vive l'armée! Vive la gendarmerie!" Mais deux individus qui continuent à briser la devanture sont arrêtés par les gendarmes, et la foule va les délivrer.

De nombreux ouvriers français, armés de manches, de pelles et de pioches, se sont rassemblés, précédés de drapeaux français et russes, sur tous les chantiers de construction pour y déloger les ouvriers piémontais. Ceux-ci, prévenus à temps, avaient pu s'enfuir, et, à part quelques heurtes, cette manifestation s'est terminée sans effusion de sang.

Vers trois heures et demie, le cortège, accru d'un nombre considérable de curieux, s'est rendu au consulat italien sur rue Gambetta, avant que la police et la gendarmerie aient pu intervenir. Une décoration de manifestants, qui avaient pris le soin de fermer derrière eux la porte cochère afin d'empêcher tout sécours, pénétraient de force dans les bureaux du consulat, et, malgré une résistance très énergique du consul, M. Bosso, arrachaient le drapeau italien orné de deuil, ainsi que l'écusson, placés au balcon, et les précipitaient dans la rue, où ils furent recueillis par les agents de police et mis en lieu sûr.

Pendant ce temps, M. Edmond Robert, préfet de l'Isère, et son secrétaire général, Henry Perret, tentaient vainement d'apaiser la foule. Les ouvriers poussaient des cris ininterrompus de: "Vive la France! Vive la Russie! A mort les Italiens!" et l'on ne pouvait prévoir comment finirait ce violent incident, quand un de nos concitoyens, M. le capitaine Biron, eut l'heureuse inspiration de placer un drapeau français à l'un des balcons contigus à celui du consulat.

Cette action fait, satisfaite, poussa une immense acclamation, entonna la *Marseillaise*, et, peu après, la rue était désencombrée.

Pendant que la foule, pourvuant en marche à travers les rues de la cité, continuait ses démonstrations hostiles devant les magasins tenus par des Italiens, M. le préfet de l'Isère, accompagné de son secrétaire général, se rendait auprès de M. Rasso pour lui exprimer tous les regrets que provoquait cet incident. En même temps, il lui faisait remettre le drapeau et l'écusson italiens arrachés aux forcenés de la foule.

Nécrologie de Madame Marie Dubarry.

DÉCÉDÉE LE 22 JUIN 1894.

La mort, la cruelle, l'impitoyable a encore ravi à notre affection bien-aimée une épouse chérie, une mère adorée laissant un vide immense tant dans le cœur qu'au foyer domestique.

Nos pauvres cœurs, perdus dans un abîme de douleur, seraient brisés par la violence du coup qui les frappe, si ma famille bénie, une épouse vivant la main de Dieu: Dieu de miséricorde qui a appelé vers lui l'épouse fidèle et dévouée, la mère si tendre, si pieuse, l'amie douce et sincère pour lui décerner la récompense d'une vie chrétienne pratique de vertus.

Oui, ma mère, tu vas vous rejoindre du bonheur des élus au pied du trône de Dieu, et le vie de l'espoir de vous revoir un jour. Au revoir ma mère!

ARMINA.

8 juil—1r

P. LABAT,
Acquéreur des Caves Bordelaises.
Il a transféré les dites Caves
AU No 234 RUE PRIEUR,
Coin Bayou Road.
Et prévient ses amis, connaissances et le public en général qu'il est toujours prêt à leur servir comme par le passé, les meilleurs vins et liqueurs à des prix modiques.
4 mars—1 an.

Fête Nationale Française du 14 et 15